

Lafarge et les attentats du 13-Novembre : un procès et un témoignage pour ouvrir les yeux

Par **Michaël Hajdenberg**, coresponsable du pôle Enquête.
enquete@mediapart.fr

Cela arrive parfois aux journalistes. Ils vivent un moment si intense qu'ils n'arrivent plus à prendre de notes. La force des propos tenus leur fait perdre la maîtrise de leur main. Et au moment précis où ils se disent qu'ils ne doivent absolument rien rater, il est déjà trop tard : cette pensée les a égarés, ils ont raté les mots les plus précieux.

Si par chance ils enregistraient, ils sont sauvés. C'est rarement le cas en reportage. Et jamais au tribunal, au sein duquel il est interdit de capter l'audience. Très vite après que Gaëlle a commencé de témoigner au procès Lafarge, Fabrice Arfi a perdu l'usage de son stylo. *« J'ai été saisi, sidéré. J'ai bien écrit quelques mots épars. Mais à la fin, il n'y avait quasiment rien qui fasse sens sur mon carnet. »*



Heureusement, cette rescapée du Bataclan n'a pas improvisé son témoignage, elle l'a lu. À l'issue de l'audience, elle a accepté de confier son texte au journaliste, qui a choisi de le publier *in extenso*, sans commenter, sans contextualiser, hormis quelques paragraphes d'introduction.

Dans notre jargon, on appelle ça « un *verbatim* ». Fabrice Arfi n'avait jamais fait cela auparavant. Souvent, dans le métier, on considère d'ailleurs que c'est une forme assez pauvre de journalisme, presque fainéante. *A priori* nous sommes là pour encadrer, préciser, nuancer. On réfléchit d'ailleurs toujours au verbe qui ponctuera une citation, pour marquer la bonne distance avec la parole – « estime-t-il », « assure-t-elle », « explique-t-il », « prétend-elle »... On ne fait pas du micro-trottoir.

« Mais là j'aurais trouvé ça déplacé d'introduire mes mots au milieu des siens. Ça aurait été plus que superflu : cela aurait abîmé son témoignage, qui relève de l'histoire. Car ce n'est pas seulement l'émotion, qui a saisi toute la salle d'audience, mais aussi la force intellectuelle de son propos, lumineux. Elle a lié ce qu'elle a vécu aux enjeux juridiques de cette histoire comme personne ne l'avait jamais fait. Pour moi, il y a un avant et un après dans le procès. »

Au cours de son intervention d'une dizaine de minutes, Gaëlle s'est adressée au tribunal mais aussi aux dirigeants de l'entreprise : *« Ce qui peut vous sembler n'être qu'une ligne dans un budget, un tableau Excel, un compromis pour préserver une activité, un accord "nécessaire" dans un contexte difficile, devient sur le terrain des armes, des explosifs, des hommes recrutés, entraînés et financés. Devient des morts. Devient mon visage arraché. Devient la perte d'un père, d'un compagnon, d'un enfant, d'un frère, d'un ami. Devient une vie entière de souffrance, de chirurgies, de reconstruction. L'État islamique n'est pas apparu par magie. Il a été nourri. Il a été renforcé. »*

Pour Fabrice Arfi et Matthieu Suc, les deux journalistes qui

se sont relayés au procès, ce témoignage vient souligner un paradoxe : la dissociation totale qui s'était opérée pendant des années dans l'espace public entre les agissements de la multinationale Lafarge, qui, pour pouvoir poursuivre son activité de cimenterie en Syrie, a versé des millions d'euros entre 2012 et 2014 à l'État islamique, et les attentats du 13 novembre 2015, commis juste après ces versements, par ces mêmes terroristes.

« Ce qui est paradoxal aussi, souligne Matthieu Suc, c'est que les victimes du Bataclan, qui ont demandé à être reconnues comme parties civiles, ne le seront peut-être pas à titre individuel au regard de la jurisprudence. Et pourtant, le fait qu'elles aient demandé à l'être, et qu'elles soient longuement entendues au procès, a tout changé : elles ont incarné le drame. »

Or, comme le souligne Fabrice Arfi, *« il n'y a pas que du droit dans un tribunal. Il y a des choses qui ont à voir avec l'humanité : comment comprendre que les dirigeants de Lafarge, tout à leur stratégie de défense, aient refusé de répondre aux victimes du 13-Novembre ou aux salariés syriens qui ont été abandonnés aux djihadistes ? »*

Cette dissociation brandie par les prévenus entre le financement des actes et les actes eux-mêmes a-t-elle pu participer au désintérêt des médias pour le procès ? *« On a assisté, et c'est très bien ainsi, à des dizaines d'heures d'antenne consacrées à la commémoration des dix ans des attentats de 2015. Au même moment, on a une histoire unique au monde. Un cas jamais vu de profits financiers qui passent avant des vies humaines. Un cynisme absolu de la part de très hauts dirigeants. Mais cela n'intéresse que très peu de radios, et aucune télévision. Pas une caméra. Pas un sujet. Alors qu'on parle d'une multinationale française, qui, si quelqu'un en doutait, a déjà payé 770 millions de dollars dans une procédure de plaider-coupable pour échapper à un procès historique aux États-Unis. »*

Matthieu Suc, spécialiste du terrorisme, constate que les procès en terrorisme ne font plus salle comble, de manière générale. *« Il y a sûrement une forme de lassitude sur ces sujets, il y a eu beaucoup de procès depuis 2018. Dans un autre registre, celui des geôliers des otages en Syrie, au printemps, était extraordinaire. Et il n'y avait personne pour le suivre. »*

Lafarge a longtemps affirmé, pour sa défense, que l'État français, par l'entremise de sa diplomatie et ses services de renseignement, savait pertinemment (et donc avait laissé faire) la multinationale en Syrie. Cette thèse s'est effondrée au cours de l'instruction. Et plus encore pendant le procès. *« Cela a peut-être joué dans une forme de désintérêt pour les audiences, réfléchit Fabrice Arfi, qui constate que certains n'en démordent pas : des gens fantasment une sorte d'omnipotence des services de renseignement qui sauraient tout, tout le temps, partout dans le monde. »* Les jours où la responsabilité de l'État a été abordée *« sont d'ailleurs ceux qui ont attiré le plus de médias »*, constate Matthieu Suc.

Comme si la responsabilité d'une multinationale française qui a financé les fusils du Bataclan ne suffisait pas à faire événement.

Retrouvez tous nos articles

[Procès Lafarge : « C'est dans ce moment précis, au Bataclan, que des décisions économiques abstraites deviennent des tirs sur des corps »](#)

Par Fabrice Arfi

Les errements de Lafarge en Syrie

Par La rédaction de Mediapart

Toutes nos anciennes coulisses sont à retrouver [en cliquant ici](#)